

GÉRALD CYPRIEN LACROIX Cardinal prêtre de la Sainte Église Romaine du titre de San Giuseppe all'Aurelio ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC ET PRIMAT DU CANADA

DÉCRET

au sujet du Jubilé du 350^e anniversaire du diocèse de Ouébec

CONSIDÉRANT la bulle *In Ardens* du pape Clément X créant le diocèse de Québec en date du 1^{er} octobre 1674 et nommant son premier évêque, monseigneur saint François de Laval;

CONSIDÉRANT que le 1^{er} octobre 2024 sera le 350^e anniversaire du diocèse de Québec;

CONSIDÉRANT que, après avoir consulté le Conseil presbytéral, nos vicaires généraux et épiscopaux, il convient de célébrer cet anniversaire par la tenue d'une année jubilaire;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de donner des indications particulières pour la célébration de ce Jubilé du 350^e anniversaire du diocèse de Québec afin que « quiconque pourra faire l'expérience de l'amour de Dieu qui console, pardonne et donne l'espérance. » (*Misericordiae Vultus* n° 3);

EN CONSÉQUENCE, en vertu de mon autorité ordinaire, je déclare par les présentes les dispositions suivantes et j'ordonne leur mise en application pour la durée du Jubilé du 350^e anniversaire du diocèse de Québec qui se déroulera du 8 décembre 2023 au 8 décembre 2024 :

- 1. La *Porte Sainte* de la basilique-cathédrale qui a été scellée en 2016 sera ouverte et la clef, actuellement sous la garde du Chapitre Métropolitain de Québec, sera remise au recteur pour la durée du Jubilé:
- 2. La Porte Sainte sera fermée à la fin dudit Jubilé.

Le présent décret entre en vigueur immédiatement.

Donné à Québec, en deux copies originales, sous notre signature, celle du chancelier et sous le sceau de l'archidiocèse de Québec, ce premier jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingttrois, en l'anniversaire de la fondation du diocèse de Québec.

Cent)

Archidlocèse de Québec

TALES AMBIO DEFENS

† Gérald C. Card. Lacroix Archevêque de Québec

Jean Tailleur, ch.t., v.é. Chancelier